

# L'UNION des SYNDICATS CGT du GROUPE TF1

souhaite à tous les salariés, ses **MEILLEURS VŒUX**

de **BIEN-ÊTRE** au travail, avec la **SANTÉ**, la **MOTIVATION** et

**L'AUGMENTATION de SALAIRE** qui aidera à y contribuer !



**N.A.O.**(« Négociation »Annuelle Obligatoire) **5 Janvier 2017**

## Avec l'application de la Loi Travail, ce qui a changé :

Un accord de méthode sur l'organisation des négociations obligatoires au sein du Groupe TF1 a été signé par toutes les organisations syndicales à l'exception de la CGT-TF1.

Cela implique **une seule négociation (N.A.O.)** au niveau du Groupe TF1 au lieu de plusieurs pour chaque entreprise du Groupe.

Ce 5 janvier, la CGT-TF1 a demandé **100€ garantis pour tous**. Une proposition réaliste et réalisable, et même moins coûteuse pour l'entreprise ! Une proposition qui permettrait de supprimer tous les « **zéros non sanction** » inventés par les managers à qui la Direction interdit de « saupoudrer ». (voir au verso le détail de nos propositions)

**Cette année, la Direction a annoncé qu'elle ne souhaite pas donner d'augmentation...**

L'an dernier, les salariés se sont vus répartir une enveloppe de 1.2% d'augmentation à la discrétion de leurs managers... cette augmentation individuelle est injuste et inéquitable.

**Gilles PÉLISSON dirige le Groupe depuis Février 2016.**

Il nous a adressé, le 22 décembre dernier, un mail dont nous avons relevé ces passages :

*« Alors que 2016 touche à sa fin, je tenais à vous remercier, au nom du Comité Exécutif, pour vos efforts et votre implication durant ces 12 derniers mois » (...)*

*« Et parce que j'ai la conviction que notre collectif est l'une de nos principales forces, soyons plus que jamais solidaires. »*

Pour la **CGT-TF1**, la meilleure réponse à apporter aux salariés est :

**Le retour de l'augmentation générale !**

**100 Euros pour TOUS !**

**Merci d'avance MONSIEUR LE PRÉSIDENT !**



### Nos revendications pour le Groupe TF1 :

Le maintien de tous les emplois dans le Groupe TF1 + Une stratégie claire et partagée avec des investissements pour les prochaines années...

*Venez-vous renseigner à notre bureau au 3ième étage Aile Sud, rejoignez-nous !*

*Ecrivez-nous à [syndicat.cgctf1@laposte.net](mailto:syndicat.cgctf1@laposte.net) ou appelez-nous au tel.112 97*

Union des syndicats CGT Groupe TF1 : CGT TF1 et SNJ-CGT TF1/LCI

Site internet : [www.cgt-tf1.fr](http://www.cgt-tf1.fr)



<https://twitter.com/CgtTf1>



**Volet Social :**



- Ouverture de négociations pour arriver à un accord sur le **droit à la déconnexion** et le suivi du temps de travail des salariés journalistes et non-cadres.
- Ouverture de négociations au premier trimestre 2017 d'un **accord sur le télétravail**.
- Ouverture de négociations en vue d'étudier un accord sur la prévention de la pénibilité et des compensations liées à la **pénibilité du travail** des salariés du Groupe TF1.
- Ouverture d'une négociation pour intégrer un accord sur la **lutte contre les thèmes de discriminations** .
- Ouverture d'une négociation en vue d'un **accord sur le temps de travail** des salariés **Chefs de Chaîne** de la régie finale de TF1.
- Demande de la **régularisation des contrats CDD**, pigistes, intermittents, en proposant des CDI en priorités à ces salariés dans tous les directions où ces contrats sont réguliers ces dernières années.
- Augmentation de la part patronale de prise en charge de la cotisation de la **complémentaire santé : 80% Employeur 20% Salarié**.
- Pérennisation de la mesure de **maintien de salaire (4 jours-100%)** pour les salariés concernés par un engagement au titre d'un **PACS**
- Pérennisation de la mesure de **maintien de salaire (100%)** concernant le **congé paternité** et d'accueil de l'enfant.
- Augmentation des barèmes de remboursements des **frais kilométriques**.
- Augmentation de la **part patronale (+2%) des frais de repas** du restaurant d'entreprise et de la cafétéria.
- Augmentation des barèmes de remboursement des **frais de Repas : + 2 euros** (30 au lieu de 28)
- Augmentation des barèmes de remboursement de **frais de nuit d'hôtel : +10 euros**
- Création d'un **chèque transport de 200 € / an** pour les salariés utilisant leur véhicule personnel.
- Mettre à jour et moderniser les moyens informatiques dédiés **aux moyens syndicaux**

**Volet salarial :**



- Demande une **augmentation générale de 100 euros** pour tous les salariés du Groupe.
- Demande d'une **revalorisation du point d'indice**.
- Demande une **enveloppe spécifique** dédiée au **rattrapage des inégalités** de traitements pouvant encore être constatées entre salariés.
- Revalorisation des **primes de sujétions : + 3 %**

**Prochaine réunion de négociation : VENDREDI 13 JANVIER 9h30**